



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Du 21 mars 2022
DÉPARTEMENT Haute-Saône	
ARRONDISSEMENT Lure	
BUDGET GEMAPI :	
Vote du Compte Administratif 2021	
DÉLIBÉRATION N° 2022 – 032 En exercice : 38 Titulaires présents : 29 Suppléants présents : 1 Pouvoirs : 6 Absent : 1 Nombre de votants : 35	Le 21 mars de l'année deux mille vingt-deux à 19H00 à Luxeuil-les-Bains, Salle du conseil municipal, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jacques DESHAYES. Le Conseil Communautaire nomme Gérard GROSJEAN secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine ANDING	P		Sophie EL OMRI	P		Maryline MANTION	P	
Martine BAVARD	P		Claudette FAIVRE-BAZIN	POUV	Éric PETITJEAN	Gabriel MIGNOT	P	
Jérôme BERNARD	P		Isabelle FORMET	P		Jean-Claude NEVEUX	POUV	Jérôme BERNARD
Joël BRICE	P		Marie-Christine FRICHET	P		Nicolas NURDIN	POUV	Éric PETITJEAN
Frédéric BURGHARD	P		Sylvie GAVOILLE	P		Éric PETITJEAN	P	
Michel CALLOCH	P		Philippe GÉRARD	P		Sébastien RICHARDOT	POUV	Jacques DESHAYES
Christian CHAMAGNE	P		Bernard GIRE	POUV	Alain SCHELLE	Catherine SALFRANC	P	
Roland CHAMAGNE	A		Gérard GROSJEAN	P		Alain SCHELLE	P	
Joël DAVAL	SUPP	Guy MAUFFREY	Stéphane KROEMER	P		Nathalie SIRVEAUX	P	
Jacques DESHAYES	P		Loïc LABORIE	P		Daniel TONNA	P	
Véronique DEVOILLE	P		Didier LARROQUE	P		Rodolphe WACOGNE	P	
André DIRAND	P		Béatrice LEPAGNEY	P		Laurent ZIEGLER	P	
Nathalie DIRAND	P		Pascale MANGIN	POUV	Nathalie SIRVEAUX			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par / RETARD = Retard

Exposé

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif 2021 du budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes du Pays de Luxeuil conforme au Compte de Gestion du Trésorier se résume de la façon suivante :

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2022

Objet

**BUDGET GEMAPI : Vote du
Compte Administratif 2021**

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220321-D2022_032-BF

Délibération n°2022

032

Page 2 sur 3

Section de fonctionnement

laissant apparaître un excédent d'exploitation de : 153 619.52 €

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		112 380.63
Opérations de l'exercice	43 134.11	84 373.00
Totaux	43 134.11	196 753.63
Résultat de clôture		153 619.52

Chapitres dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
011 Charges à caractère général	33 500.00	2 621.57
012 Charges de personnel	23 500.00	20 287.00
65 Autres charges gestion courante	25 000.00	18 297.54
014 Atténuations de produits	2 050.00	1 314.00
042 Opération d'ordre entre sections	650.00	614.00

Chapitres recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
73 Impôts et taxes	83 589.37	79 099.00
74 Dotations et participations	30 500.00	5 274.00

Section d'investissement

laissant apparaître un excédent d'investissement de : 1 842.00€

Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats antérieurs		1 228.00
Opérations de l'exercice	0.00	614.00
Etat des restes à réaliser	0.00	0.00
Totaux	0.00	1 842.00
Résultat de clôture		1 842.00

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2022

Objet

**BUDGET GEMAPI : Vote du
Compte Administratif 2021**

Envoyé en préfecture le 11/04/2022

Reçu en préfecture le 11/04/2022

Affiché le

ID : 070-247000755-20220321-D2022_032-BF

Berger
Levrault

Délibération n°2022

032

Page 3 sur 3

Chapitres dépenses d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
20 – Immobilisations incorporelles	30 500.00	0.00

Chapitres recettes d'investissement

CHAPITRES	BUDGETISE	REALISE
13 – Subventions d'investissement	19 062.00	0.00
10 – Dotations, fonds divers	5 000.00	0.00
040 Opérations d'ordre entre sections	650.00	614.00

Décision

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité**, le Conseil Communautaire

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2021 du Budget annexe GEMAPI et de l'arrêter définitivement comme exposé ci-dessus.

Conformément à l'article L 2121-14 du CGCT, transposable aux EPCI, dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

Ainsi délibéré et signé

Pour extrait conforme

Le Président

Jacques DESHAYES

